décompte ne pourra avoir lieu qu'une fois par mois.

La compagnie se propose d'appliquer à l'exécution de ses engagements le montant d'un emprunt à négocier avec le Crédit foncier.

Elle est, en outre, disposée à étudier les modifications à apporter à la caisse de secours ; si la participation des ouvriers à cette caisse peut être facultative et non plus obligatoire, comme elle l'est actuellement ; quelles mesures il serait possible de prendre pour réduire la journée de travail à huit heures dans la mine ; enfin, s'il convient de maintenir ou de supprimer ses magasins.

Ces propositions ont été affichées. Les ouvriers se sont réunis au nombre de six cents et les ont discutées ; il a été décidé qu'on rejetterait les propositions de la Compagnie en ce qui concerne la paye, et qu'on persisterait à réclamer la liquidation totale et immédiate ; toutefois, cette résolution n'est pas définitive.

Les grévistes sont au nombre de 2.000.

L'Exécution des Insurgés de Roustchouck

Bucharest, 6 mars. — Tous les condamnés à mort de Roustchouck ont été exécutés ce matin à 5 heures, à l'exception du capitaine Baulmal, sujet russe et du capitaine Elief.

Le conseil de guerre jugera demain les sous-officiers et les soldats.

Manifestation à Marseille.

Marseille, 6 mars. — Les républicains italiens ont tenu dans l'après-midi une réunion à l'effet de protester contre la politique coloniale suivie par le gouvernement italien. Il y avait environ 400 assistants; de nombreux orateurs ont pris la parole pour blâmer l'expédition de Massouah et critiquer la politique extérieure du cabinet Depretis.

A l'issue de la réunion une centaine d'assistants se sont dirigés vers le consulat d'Italie et s'étant rangés sous les fenêtres crièrent : « A bas la monarchie italienne ! Vive la République ! A bas l'alliance austro-allemande ! Vive l'alliance de l'Italie avec la France ! »

Les manifestants se dispersèrent ensuite; le consulat est gardé par la police.

Les droits sur les céréales. — Une réunion à Marseille.

Marseille, 6 mars. — Un nouveau meeting a été tenu ce matin à la salle de l'Eldorado pour protester contre le projet de surtaxes des droits sur les céréales.

Quinze cents personnes environ y assistaient.

Après plusieurs discours prononcés par des ouvriers et par des membres des corps élus, la réunion a adopté l'ordre du jour suivant :

» Les citoyens réunis le 6 mars dans la salle de l'Eldorado, protestent contre la surélévation des droits sur les céréales et invitent M. Granet à combattre énergiquement cet impôt désastreux pour la population française en général et celle de Marseille en particulier. Que M. Granet fasse comprendre à ses collègues du cabinet la situation critique de l'industrie et du commerce et les engage à réfléchir aux responsabilités qu'ils encourent en forçant les populations lésées à demander du pain.

» L'assemblée demande aussi l'abrogation de la loi de mars 1885 qui établit un droit de 3 francs sur le blé.

Une délégation a été ensuite nommée pour aller porter à la préfecture l'ordre du jour voté que le préfet transmettra au gouvernement.

Cette délégation a été suivie à la préfecture par la plupart des assistants.

Meeting impérialiste

Paris, 6 mars. — Une réunion d'impérialistes comprenant environ 700 personnes a eu lieu aujourd'hui, salle Rivoli.

Organisée par le Comité de « l'Avant-Garde » elle était présidée par M. Lejeune, député de l'Indre, assisté par MM. le commandant Blanc, directeur du *Petit Caporal*, Duval-Levesque, secrétaire de M. de Cassagnac, Mariotte, directeur du *Pilori*, les président et vice-présidents de « l'Avant-Garde. »

L'assemblée a adopté un ordre du jour « félicitant M. Lejeune de son attitude et le priant de transmettre à ses collègues l'expression des sentiments d'intransigeance qu'ils affectent vis-à-vis de l'opportunisme persécuteur, sentiments qui sont au fond du cœur des impérialistes militants. »

Les délégués des comités impérialistes ont élu président M. de Cassagnac et MM. Carle et Rauffié, vice-présidents.

Dans ce meeting, il n'a été nullement question de la Corse ni de M. Leandri.

Une nouvelle démentie

On lit dans le *Temps* :

« Un journal annonce, ce matin, que M. le ministre de la guerre va entreprendre une tournée d'inspection dans la région du Nord-Est et qu'il visitera les places fortes de la frontière. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement; M. le général Boulanger ne quittera point Paris. »

Le choléra à Catane

Rome, 6 mars.—D'après une dépêche de Catane au *Popolo romano*, il semble malheureusement certain que l'épidémie qui a éclaté dans cette ville est bien le choléra.

Du 3 mars minuit au 5 mars même heure, il y a eu 11 décès sur 18 cas.

La municipalité de Catane a donné sa démission.

Les communes de Paterno et d'Aderno veulent s'entourer d'un cordon sanitaire.

La population a proféré des menaces contre les autorités qui s'y opposaient.

Un bataillon a été envoyé dans ces deux localités.

Le Ministère

On lit dans le *Voltaire* :

MM. Granet et Lockroy ont donné et maintenu leur démission au cours de la séance du conseil des ministres d'hier. Ils n'ont consenti à la reprendre que sur les instances du président de la République, mais ils ont posé cette condition, que M. Goblet, qui ne devait d'abord intervenir qu'éventuellement s'engagerait d'une manière ferme à prendre part au débat public, qu'il accentuerait sa déclaration de manière à leur donner satisfaction et enfin qu'il préciserait leurs sentiments de manière qu'aucune équivoque ne pût planer sur leur conduite ni auprès de leurs amis politiques, ni auprès de leurs commettants. La crise a pu être ainsi écartée. »

Le dévouement des Frères de Saint-Jean de Dieu

Paris, 6 mars. — Hier, à deux heures, une délégation du Conseil municipal, composée de MM. Riant, Georges Berry, Dufaure, Lerolle, Jobbé-Duval et Delhomme, a visité l'Orphelinat des enfants incurables de la rue Lecourbe dirigé par les frères de Saint-Jean de Dieu et subventionné par la ville.

La délégation a félicité les frères de leurs soins et de leurs dévouement.

La laïcisation à Paris.

Paris, 6 mars. — La laïcisation à outrance continue et cette fois encore ce sont les pauvres qui vont en souffrir.

Un seul arrondissement de Paris, le deuxième, ne s'était pas prononcé sur cette question. Comme il semblait évident que les administrateurs du Bureau de bienfaisance insisteraient pour le maintien des Sœurs, le maire de l'arrondissement, dans la séance d'hier, a déclaré qu'en vertu d'un règlement ayant forcé de loi les Bureaux de secours n'existaient plus et qu'il n'y avait pas lieu de remplacer les Sœurs.

Le nouveau général des Jésuites

Rome, 6 mars. — Le Père Anderlédy, le nouveau général des jésuites est arrivé à Rome aujourd'hui.

Il a demandé une audience au pape.

La Russie et la France

Le *Temps* publie la dépêche suivante, sur laquelle nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs :

« Saint-Pétersbourg, 6 mars. — Les *Viedomosti* disent que l'Allemagne ne réussira jamais, en cas de guerre avec la France, à obtenir la neutralité de la Russie, même en donnant pour prix de cette neutralité la Bulgarie. A ce prix, cependant, elle pourrait avoir la paix, car il dépend de la Russie de retenir la France.

» La paix européenne se trouve en ce moment entre les mains de la Russie; *mais elle ne consentira jamais à un nouvel écrasement de la France.* »

La médiation du pape préconisée par un organe du Vatican

Rome, 6 mars. — Le *Moniteur de Rome*, dans un article sur le désarmement et la médiation, soutient que le pape seul est impartial et sage, qu'il n'est ni Français, ni Allemand, ni Russe et qu'il peut être par conséquent le médiateur entre les puissances, le génie des réconciliations, le distributeurs de la paix.

Traités de commerce

On lit dans le *Figaro* :

« M. Flourens a télégraphié hier à notre résident général au Tonkin, pour l'inviter à s'entendre avec M. Constans au sujet des traités qui ne sont pas encore signés entre la Chine et nos colonies d'Extrême-Orient.

» MM. Constants et Bihourd établiraient, sur des bases identiques à celles qui ont été arrêtées pour un traité de commerce avec la France, un traité spécial qui facilitera les transactions et les échanges entre le Céleste-Empire et le Tonkin.

» A défaut d'entente, le négoce chinois ne pourra jouir d'aucune immunité. »

La paix

Londres, 6 mars. — Au banquet inaugural du Club national conservateur de Londres, qui a eu lieu hier soir, lord Salusbury a dit que la situation des affaires étrangères est plus favorable ; malgré les grands armements de l'Europe, il semble que les probabilités de paix sont décidément meilleures.

L'assassinat de la rue de Trévise à Paris

Paris, 6 mars. — Malgré les plus actives recherches faites par le service de la sûreté et bien qu'il eût été signalé, à deux reprises différentes dans la journée de vendredi, à la porte de Saint-Ouen et à la fête de la Villette, Georges Ducret, l'assassin de Mme Chauvellier, n'avait pu être arrêté.

Se trouvant à bout de ressources, il s'est de lui-même présenté hier, à sept heures et demie du soir, au poste central du 16e arrondissement, à la mairie située boulevard Henri-Martin, où, après avoir demandé à parler au chef de poste, il lui a dit :

« Je suis Georges Ducret, l'assassin de la rue de Trévise : n'ayant plus de moyens d'existence, je viens me livrer à la police et prouver que je n'ai pas cherché à me cacher ou à fuir comme on l'a dit. Si j'avais eu plus d'argent, je ne me serais pas rendu aussi vite, mais j'ai dépensé le peu d'argent que j'avais emporté et j'ai besoin de dîner. »

Le brigadier ne pouvait en croire ses oreilles, et, bien que Georges Ducret ressemblât d'une façon exacte à son signalement, l'agent craignait d'avoir affaire à un fou.

Aussitôt une dépêche fut envoyée à la préfecture de police. Deux agents de la sûreté se rendirent à la mairie du 16e arrondissement, et, après avoir vérifié l'identité du prisonnier, ils le firent monter dans un fiacre qui, à dix heures et demie du soir, amenait Georges Ducret au bureau de M. Taylor.

Après avoir subi un interrogatoire sommaire par M. Guillot, juge d'instruction, l'assassin de la rue de Trévise a passé la nuit au Dépôt.

Démission de sir Michaël Beach, chef secrétaire pour l'Irlande.

Sir Michaël Beach vient de donner sa démission de chef secrétaire pour l'Irlande. Cette détermination est attribuée à des raisons de santé, le ministre étant atteint d'une cataracte qui le rend presque complètement aveugle.

On remarque pourtant qu'elle se produit juste au moment où le Cabinet Salisbury va proposer les mesures de coercition dont il menace les Irlandais depuis longtemps.

Hier, dans un discours, le chef du Cabinet a reconnu que cette retraite était un désastre pour le ministère.

Le successeur de sir Michaël est déjà nommé : c'est M. A. J. Balfour, un lettré, un savant, amateur des questions abstraites. Neveu de lord Salisbury, il a été son secrétaire privé de 1878 à 1880. En 1886, il a été secrétaire d'Etat pour l'Ecosse. M. Balfour est âgé de 39 ans; il est entré au Parlement en 1874. Ses opinions sur la politique à suivre en Irlande ont jusqu'à présent été mal définies : il ne les a du moins jamais nettement déclarées.

Composition définitive du Reichstag

Berlin, 6 mars. — On connait les résultats des 61 scrutins de ballottage. Ils se répartissent ainsi : 7 conservateurs, 4 conservateurs-libres, 14 nationaux-libéraux, soit 25 députés favorables à la politique de M. de Bismarck, 36 hostiles, se répartissant ainsi : 8 centre, 21 progressistes, 5 socialistes, 2 guelfes.

Par suite, le nombre des septennalistes, dans le nouveau Reichstag, sera de 221, celui des anti-septennalistes, de 176. Comme nous l'avons expliqué à diverses reprises, cette répartition se modifiera sensiblement lorsque le Reichstag aura à statuer sur d'autres questions que celles du septennat militaire, qui est aujourd'hui une affaire définitivement réglée.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'importation des produits textiles en Espagne

Nous extrayons quelques indications qui ne sont pas sans intérêt pour notre industrie locale, d'une correspondance adressée au *Sémaphore* de Marseille sur le mouvement maritime et commercial du port de Barcelone en 1885 :

Les textiles (coton, chanvre, lin, sparte) figurent aux importations pour 55,453 tonnes. Les cotons sont fournis presque en totalité par les Etats-Unis et l'Egypte ; quelques provenances françaises se transbordent par Marseille. Les chanvres viennent d'Italie et de Turquie ; la jute, des Etats-Unis ; le sparte, d'Algérie.

Une forte diminution est à noter sur l'importation française de tissus de coton (41,158 kil. contre 85.527) : bien que très estimés, nos tissus sont écartés de plus en plus par les articles anglais, moins chers, et aussi par les produits espagnols, de plus en plus abondants sur le marché.

Les tissus de laine français sont, par contre, en augmentation parallèlement avec les anglais ; notre importation atteint 208.008 kil., alors qu'elle n'avait été que de 147.408 en 1884. Le goût des Espagnols pour les draps anglais a bien baissé et ils préfèrent les produits français, dont la supériorité est parfaitement établie. Les spécialités noires et bleutées viennent toutes de France, au moins pour les premières qualités.

Les importations en soie et tissus de soie ont diminué et la France supporte la totalité de la perte. Les fabriques espagnoles parviennent à produire des soieries de qualité inférieure et on ne s'adresse plus à notre grand marché de Lyon que pour les articles de premier choix. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et la Suisse vendent aussi en Espagne des soieries qui luttent avec les notres par leur extrême bon marché.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 28 février au 5 mars

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	29	2.042 kil.
Laines peignées mécaniquement	5.206	560.466 »
» filées	798	86.150 »
» blousses	21	2.231 »
Cotons	470	50.334 »
Totaux	6.524	701.223 kil.

Décreusage 24 1/2 opérations
Titrage 313 .1. id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. Musin.

Condition publique de Fourmies

Mouvement du mois de février 1887

1.431 colis de Laine peignée, pesant	156.209.00 kil.
» » de Blousses	» »
2.240 » de Laine filée	302.406.90 »
3.671 colis, pesant ensemble	458.615.90 kil.

Décreusage » opérations
Titrage 887 »

Le Directeur, Ed. Gridaine.

Laines

Fourmies, 5 mars.

La laine brute continue à se tenir très ferme sur tous les marchés, A Anvers, notamment, on fait du Buenos-Ayres pour cannettes 100 à 6 fr. 25. Notre place est obligée d'abandonner momentanément ces laines, les Australie étant relativement meilleur marché.

Les peignés de France et de Buenos-Ayres sont rares et intraitables.

En fils il s'est produit cette semaine de nombreuses demandes. Peu d'affaires ont pu être traitées, à cause d'une différence de 15 à 20 centimes qui sépare les acheteurs des vendeurs.

Comme nous le disions dernièrement, il y a de grands besoins et l'on peut espérer des affaires suivies pendant toute l'année.

(*Journal de Fourmies*) V. Bachy.

Anvers, 5 mars.

Il a été traité 316 balles de laine la Plata en suint et 74 balles Cap de Bonne-Espérance scoured.

Revue du 27 février au 5 courant. — Malgré la visite de plusieurs acheteurs les affaires ne se sont pas ranimées sur notre place et il n'y a à coter en fait de ventes que 309 b. B.-A., 174 b. Montevideo, 149 Entre-Rios, 24 Australie, total 646 b.a prix sans changement.

La demande pour les peignés est fort calme, tant en France qu'en Allemagne, et les prix en sont relativement plus bas que nos cours des laines en suint.

Par contre, ces dernières sont plus chères à la Plata qu'ici. Tant que cette anomalie durera, les affaires auront du mal à devenir plus régulières.

On annonce de Londres la vente depuis la clôture des dernieres enchères de 1000/1500 b. Australie et Cap à prix en hausse d'un demi-denier.

Arrivages 2575 b. Plata. 610 Australie.
Transit 1375 b. Plata. 530 Australie.
Stock ce jour ; 26,669 b. dont 18,770 de la Plata.

Peaux de mouton. — Ventes 17 b. Rosario toutes qualités à fr. 1.

Stock 159 b. E. Karcher.

Londres, 5 mars.

Ventes publiques de laines coloniales

Arrivages pour la deuxième série d'enchères, relevés le 5 mars 1887. — Ouverture le 22 mars 1887 :

Sydney		37.360	balles
Port-Philippe		34.686	—
Van Diemen			—
Adélaïde		19.913	—
Swan River		458	—
Nouvelle-Zélande		18.538	—
Total Australie		110.953	balles
» Cap de Bonne-Espérance		20.416	—
Ensemble		131.369	balles
Réexpéditions probables : Australie	30.000 bls.		
Cap de B.-E.	20.000 »	50.000	—
Arrivages actuels		81.369	balles
Cargaisons flottantes: Australie	152 047 bls.		
Cap de B.E	14.584 »	166.631	—
Arrivages destinés aux enchères		248.000	balles
Anciennes existences: Australie	16.500 bls.		
Cap de B.E	5.500 »	22.000	—
Stock approximatif à l'ouverture		270.000	balles

Depuis la clôture des dernières enchères, il s'est traité sur notre marché environ un milliers de balles de laines d'Australie et du Cap de Bonne-Espérance, pour le Yorkshire et l'Allemagne.

Les affaires à l'intérieur conservent un bon courant. Paul Pierrard.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Mameluke* ayant terminé à Dunkerque le débarquement de ses laines a suivi le 5 mars au soir pour Cardiff.

Le steamer anglais *Coréan* signalé sur rade de Dunkerque depuis le 5 mars au soir, venant de B.-A. et Montevideo avec laines, a subi la visite sanitaire le même soir et a été admis à la libre pratique ; ce steamer n'a pu entrer le 6 au matin, son tirant d'eau étant de 20 pieds.

Le steamer *Ville de San-Nicolas* est attendu incessamment avec laines, etc. de Montevideo et B.-A.

Le steamer *Tanjorre* venant d'Australie avec laines, etc., a touché à Brindisi le 5 mars au matin et a suivi le même jour pour Londres. Les avis apportés par ce steamer devaient être à Londres le 7 au soir.

Le steamer *Rimutaka* allant de la Nle-Zélande à Londres avec laines, a suivi de Rio-Janeiro le 5 mars à 10 h. du matin.

Le steamer anglais *Loch-Ard* est arrivé de Newport-Mon à B.-A. le 3 mars et y prenait charge le 5 en laine pour l'Europe.

Le steamer *Solraleuse* est parti du Para le 3 mars pour Lisbonne, le Havre et Liverpool avec laines à ordres.

Le steamer anglais *Hankow* a été expédié de Londres le 5 mars allant à Sydney (Australie) prendre charge en laine pour ce port.

Le steamer anglais *Massillia* est arrivé à Sydney (Australie) le 4 mars venant de Londres prendre charge en laine pour l'Europe.

Le 3 mâts *Irvine* est arrivé à Brockhampton le 4 mars venant de Londres pour Sydney prendre charge en laine.

Le steamer *Almora* a touché à Tunsville le 4 mars venant de Londres.

Le steamer *San-Martin* des chargeurs-réunis, est parti de Montevideo le 3 mars pour Dunkerque et le Havre avec laines, cuirs, peaux etc., attendu le 2 avril à Dunkerque.

Le steamer *Parana* cap. Robert, a passé à Ténériffe le 3 mars allant de B.-A. et Montevideo à Dunkerque et le Havre avec laines, est attendu le 13 courant à Dunkerque.

Le steamer *Donai* a débarqué à Marseille le 3 mars 1 b. laine chargée à Batoum pour Dunkerque, 61 b. laine pour Londres, 217 pour Marseille et 135 pour l'Amérique.

Le steamer *John-Elder* allant des mers du Sud et de la Plata avec laines et diverses marchandises à Pauillac et Liverpool, a suivi de St-Vincent (Cap-Vert) le 2 mars, attendu le 11 mars à Pauillac.

Le steamer *Araucà* allant de Londres à la Nle-Zélande a touché à Ténériffe le 3 mars.

Le steamer anglais *Iberia* est attendu d'Australie à Londres vers le 25 mars porteur de laines à ordre.

Le steamer anglais *Sutley* est attendu à Plymouth vers le 22 courant venant de Sydney (Australie) avec laines à ordres ; il suivra aussitot pour Londres.

Le steamer *Buenos-Ayres* est parti de Hambourg le 3 mars pour Montevideo allant reprendre des laines pour Anvers.

Le steamer *Garonne* est arrivé de Londres à Adelaïde le 4 mars, venant charger des laines pour Londres et différents ports.

Marchés anglais

Leicester, 4 mars.

Affaires modérées en bonneterie, quelques nouveaux ordres arrivent lentement en mains. Les manufacturiers dans la vue de maintenir le stock bas, produisent avec parcimonie, de sorte que beaucoup de métiers ne fonctionnent pas. La concurrence étrangère a causé une grève dans une des principales maisons de la ville.

Le marché de laine manque d'animation, les filateurs n'opèrent que pour leurs besoins immédiats, néanmoins, les prix sont fermement maintenus.

Affaires modérées en chaussures. la branche des tissus élastiques ne s'améliore pas.

Manchester, 4 mars.

Filés et tissus. — Nonobstant l'activité du marché cotonnier de Liverpool les affaires sur place n'ont pas gagné en importance. La plupart des genres de filés se cotent en hausse de 1/16 à 1/8 d. par liv. st. sur les cotations de la semaine dernière, mais à cette avance il ne règne que peu de demande et la plupart des acheteurs n'ont pas eu de difficultés à pourvoir à leurs besoins aux prix de mardi dernier. Les tissus sont fermes, la demande pour l'Orient est restreinte et les débouchés pour d'autres destinations sont également peu importants.

Rapport de la Chambre de commerce de Cleckheaton, pour le mois de février.

Laine et filés. — Le calme a caractérisé le marché de laine pendant tout le mois et les affaires ont été des plus restreintes, les prix restent fermes. La position des filateurs est loin d'être satisfaisante, et les nouvelles affaires se traitent difficilement.

Cardes. — Cette branche reste active.

Flanelle.—Amélioration pendant le cours du mois, une nouvelle avance est urgente pour faire correspondre les prix avec ceux des matières brutes. Activité modérée dans la branche mécanique, teintures inchangées, le commerce en est satisfaisant.

Rapport de la Chambre de commerce de Dewsburg pour le mois de Février.

Lainages. — L'exportation a considérablement décliné, et l'activité notable à l'époque de la nouvelle année ne s'est pas maintenue. Les ordres répétés pour l'été ont été clairsemés, mais quelques lourdes demandes ont été placées en articles d'hiver.

La branche des couvertures manque d'activité, celle des tapis est satisfaisante sur toute la ligne Les filés anglais, sont de placement difficile. En chiffons et-shoddy, le marché est très fermes, et les prix s'améliorent.

Affaires médiocres en teintures.

NOUVELLES MILITAIRES

Infanterie. — Dans le décret de promotions dans l'arme de l'infanterie, soumis actuellement à la signature de M. le président de la République, figurent comme nommés au grade de lieutenant :

Au 1er régiment d'infanterie, en remplacement de M. Bougourd, changé de corps, M. Pilardeau, sous-lieutenant porte-drapeau au 127e régiment d'infanterie ;

Au même régiment en remplacement de M. Lainé, changé de corps, M. Mathieu, sous-lieutenant porte-drapeau au 128e.

Au 127e régiment, en remplacement de M. Blondiaux, promu capitaine, M. Méo, sous-lieutenant au corps.

Au 1er régiment d'infanterie, en remplacement de M. Cadel, nommé capitaine, M. Azenar, sous-lieutenant au corps.

Au 106e régiment d'infanterie, à Châlons-sur-Marne, M. Floris, sous-lieutenant au 110e de ligne :

Au 26e régiment d'infanterie, à Epinal, M. Labruhe, sous-lieutenant au 16e bataillon de chasseurs à pied ;

Au 134e régiment d'infanterie à Mâcon, M. Langlait, sous-lieutenant porte-drapeau au 43e de ligne :

M. Bougourd, lieutenant au 1er régiment d'infanterie, passe au 1er régiment de zouaves au Fort-National, à Alger, pour y occuper un emploi de son grade.

Une importante promotion d'officiers de la réserve et de l'armée territoriale suivra celle de l'armée active : on pense que le décret paraîtra vers le 25 mars.

Armée territoriale. — *Appel d'une partie des classes de 1874 et 1875.* — Samedi 19 mars, sous-officiers, et caporaux et brigadiers des 1er et 2e bataillons du 5e régiment d'infanterie, à Arras, des 8e et 9e batterie à pied à Lille ; 3e et 33e id. à Valenciennes ; 5e id. à Maubeuge ; 7e, 10e, 12e, et 29e à Dunkerque ; 17e, 20e, 21e, 22e 26e et 27e batteries de sortie, 25e batterie montée et 34e, 35e, 36e, 37e et 38e sections du parc à Douai; le tout appartenant au 1er régiment d'artillerie. Les hommes non gradés des bataillons et batteries ci-dessus désignés sont appelés le *lundi 21 mars.*

Samedi 16 avril, les gradés des 1er et 2e bataill du 1er régim. d'inf. à Lille, 3e bat. du 2e rég. à Condé, 1er bat. du 3e rég. à Quesnoy, 2e bat. 3e régim. à Cambrai, 3e bat, 4e rég. à Landrecies, 3e bat. 6e rég. à Hesdin, 1er bat. 7e rég. à St-Omer, 2e bat. 7e rég. à Boulogne, 3e bat. 8e rég. Bergues et toutes les compagnies de numéros impairs du génie, à Arras. Les hommes sont appelés le *lundi 18 avril.*

Les gradés et non gradés de la gendarmerie des 1re comp. à Lille, et 2e comp. à Arras, de la classe 1875 sont appelés le lundi 21 mars.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Par arrêté de M. Saisset-Schneider, préfet du Nord, MM. les ingénieurs des ponts et chaussées et les agents sous leurs ordres, sont autorisés, sous la réserve des droits des tiers, et pour poursuivre les études d'une distribution d'eau potable pour les villes de Roubaix et Tourcoing, à pénétrer dans les propriétés privées situées sur les territoires des communes désignées ci-après : Pecquencourt, Vred, Marchiennes-Ville, Flines et Faumont.

Le R. P. La Couture a choisi pour sujet de sa conférence de mardi, à huit heures et demie soir, en l'église Notre-Dame : *L'homme et l'indépendance.*

Notre concitoyen, M. Charles Lefebvre, vient d'obtenir, pour la troisième fois, une mention, sur projet d'architecture, à l'école des Beaux-Arts, à Paris.

M. Victor Lesur, un des bons élèves de M. Mils, enverra au salon de 1887, une grande toile représentant *Saint Louis enfant distribuant des aumônes aux pauvres.*

Ce tableau aura une superficie de près de neuf mètres.

Nous souhaitons à notre concitoyen tout le succès que méritent son talent et son travail opiniâtre.

Une sérénade a été donnée dimanche matin par la *Grande Harmonie*, à son nouveau chef, M. Clément Broutin.

Il sera procédé à la Mairie, mardi matin, à une enquête de commodo pour une briqueterie à établir par M. Pennel-Deschodt.

La conférence de géographie donnée samedi par M. Ed. de Joannes avait trait à la Grèce, à ses travaux publics, à ses forces productrices, au caractère et aux qualités des Hellènes modernes, enfin à l'influence pacifique que nous exerçons sur ce peuple assez peu connu, et désavantageusement apprécié.

Il convient d'abord de faire table rase des préventions injustes accréditées par des écrivains de mauvaise foi, qui prétendent que les Grecs sont dégénérés, et qu'il ne reste aujourd'hui que des ruines matérielles et la décadence morale d'un peuple qui a tenu une si grande place dans l'histoire du monde.

La passion, l'ignorance ou la mauvaise foi aidant, on a même contesté l'origine des hommes illustres que la Grèce revendique comme siens : un pseudo-Helléniste, que le conférencier croit être un professeur de l'université de Louvain, n'a-t-il pas été jusqu'à essayer de prouver, dans un ouvrage en trois gros volumes, que le divin Homère n'était point Grec, mais... Belge?

Certes la Grèce n'occupe pas une bien grande place sur la carte de l'Europe, mais ses enfants n'en constituent pas moins l'élément prédominant des provinces méridionales de l'empire Ottoman : et dans la mère-patrie comme à l'étranger, les Grecs s'imposent et sont estimés pour leurs qualités intellectuelles, leur virilité et leur foi dans l'avenir.

Quand un pays a donné naissance à des hommes publics comme Périclès, à des génies comme Socrate, Aristote et Platon, à des probes et des justes comme Aristide et Phocion, à des poètes, des artistes et des philosophes dont les noms resteront universellement gravés dans les annales de l'univers civilisé, il est impossible d'admettre que les descendants de tant d'illustrations immortelles n'aient point gardé en partage quelques-unes de ces vertus.

D'ailleurs, n'avons-nous pas été témoins au commencement de ce siècle des hauts faits accomplis par les *Canaris*, les *Raraiskaki*, les *Botzaris*, les *Macrocordato*, les *Miaoulis*, et par toute cette pléiade de patriotes ardents, poussant l'héroïsme et l'abnégation jusqu'aux dernières limites, pour lutter contre le Croissant et reconquérir leur indépendance ?

Est-ce que l'Europe et la France en particulier, se fussent passionnées en faveur d'une race abâtardie ?

Enfin, les Grecs actuels conserveraient-ils encore si religieusement le culte du passé, si le sang de leurs ancêtres avait dégénéré ?

Nous connaissons maintenant les hommes ; parlons de l'évolution économique remarquable qu'ils accomplissent dans leur pays, évolution à laquelle les Français ne peuvent rester indifférents.

C'est à dater de l'époque, toute récente, où le réseau des chemins de fer a été décrété en Grèce que l'on a vu surgir, comme par enchantement, une foule d'entreprises auxquelles on ne songeait même pas auparavant, bien qu'elles existâssent à l'état latent.

Le réseau actuel, tant en exploitation qu'en construction, comprend déjà en ce moment sept cents kilomètres ; presque tous ces chemins de fer ont été construits par des ingénieurs français. Or quand on songe que c'est en quatre années seulement que la Grèce a su accomplir ce travail, on reconnait qu'elle a regagné le temps perdu. Ajoutons que depuis 1882, 700 kilomètres de routes nouvelles ont été ouvertes, 500 sont en construction, et un vaste réseau de 3000 kilomètres est à l'étude.

Les vallées Helléniques sont des terres d'une très grande fertilité : de nombreux cours d'eau descendent des montagnes et entrainent un limon très riche en matières organiques. Aujourd'hui que les voies de communication sont en bon état, on s'occupe de régulariser le débit de ces rivières, par des barrages et des réservoirs, de sorte qu'une partie des terres incultes seront bientôt exploitées avantageusement.

Les produits agricoles en Grèce sont très nombreux : citons la garance, le tabac, le maïs, le sésame : toutes les espèces de céréales et de légumineuses réussissent partout.

Le coton, cultivé en grand sur les rives du lac de Copaïs lors de la guerre de sécession américaine, rend jusqu'à 1900 kilogrammes par hectare : les filatures du Pirée travaillent exclusivement avec le coton indigène.

Le mûrier se rencontre dans beaucoup d'endroits; par suite l'élève des vers à soie a pris une grande extension; l'île d'Andros, notamment, se livre à la sériculture avec profit.

Les arbres fruitiers y sont nombreux et variés : l'olivier est cultivé sur une vaste échelle ; la vigne donne des résultats superbes. Le *Malvoisie*, le *Sautorin* méritent d'être cités comme des crûs très estimés. La France importe depuis peu des vins grecs qui sont éminemment propres aux coupages. La plaine de Corinthe et les environs de Patras produisent en abondance les raisins sans pepins, bien connus sous le nom de *raisins de Corinthe* qui s'exportent pour la France et principalement pour l'Angleterre où ils servent à la préparation de l'entremets national si léger et si digestif, le plum-pudding.

La statistique de 1885 accuse pour la seule exportation des raisins de Corinthe une valeur de 32 millions de francs.

L'apiculture a pris aussi un grand développement. En 1852, on comptait en Grèce 250,000 ruches seulement ; en 1860, il en existait 280,000. aujourd'hui le nombre est plus que décuplé.

Comme productions minières, la Grèce a été favorisée par la nature d'une façon toute particulière : la houille, le soufre s'y trouvent en grandes quantités. Les célèbres marbres statuaires de Paros sont généralement connus; une compagnie belge exploite depuis quelques années les carrières que les anciens avaient abandonnées; ce sont elles qui ont fourni le marbre de la Vénus de Milo.

Mais ce qui forme la principale richesse minéralogique de la Grèce, ce sont les nombreux gisements de plomb argentifère, que deux compagnies françaises exploitent avec succès.

L'industrie de la Grèce a également pris son essor : on compte actuellement au Pirée 8 filatures avec 36000 broches, 4 fabriques de tissus avec teintureries, 8 minoteries et une foule d'autres fabriques et chantiers.

Le commerce général de la Grèce est en progrès sensible, au contraire de certains pays d'Europe où il diminue notablement.

Les grandes entreprises d'utilité générale sont d'abord le percement de l'isthme de Corinthe, dont on connait l'utilité, et dont la conception aussi bien que l'entreprise sont de nouveaux bienfaits que la Grèce devra à la France. Citons ensuite le dessèchement du lac de Copaïs, qui permettra d'utiliser à la culture une superficie de 25000 hectares.

La Grèce marche donc de l'avant et donne carrière à son activité commerciale et industrielle ; à la France de profiter des vives sympathies qu'elle y rencontre ; à elle de nouer des relations plus étendues, dans ce pays qu'elle a fécondé par ses capitaux et par le génie de ses enfants.

H. Dufermont.

La conférence géographique de samedi prochain sera faite par M. Castonnet des Fosses, dont les habitués des soirées données par notre Société de Géographie ont pu apprécier l'an dernier le talent oratoire et l'esprit d'observation dans sa causerie sur l'Espagne.

La cavalcade du Congo. — Nous recevons la communication suivante :

« MM. Vaissier frères voulant rester absolument étrangers à tout ce qui concerne l'emploi du produit de la Cavalcade qu'ils organisent pour les dimanche 20 et lundi 21 courant, ont remis leurs pouvoirs à un comité de dix membres.

« Ce comité est chargé principalement de contrôler les opérations des quêteurs, de recevoir les sommes recueillies par eux et de procéder à la distribution de *tout* ce que la cavalcade aura produit.

» Ledit comité s'est réuni le 6 mars, il est composé de :

MM. Alfred Cardon, Alfred Cocheteux, Gervais Florin, J.-B. Doutreluingne, Constant Clety, Adolphe Bernard, Julien Chatteleyn, Auguste Mallez, Gustave Ghestemme, César Truffaut.

Après avoir étudié les moyens propres à assurer la stricte régularité dans toutes les opérations, le Comité a décidé que la totalité des sommes recueillies serait affectée à ce qui suit :

« 1° Don pour supplément à l'ordinaire des pensionnaires des Hospices et Hôpitaux, le 20 mars.

» 2° Distribution de pain et viande par les soins du Bureau de Bienfaisance.

» 3° Supplément à l'ordinaire et vin aux pensionnaires des Petites Sœurs des Pauvres, le 20 mars.

» 4° Habillement d'enfants pauvres destinés à la première communion.

» 5° Secours à distribuer aux ouvriers sans travail avec le concours des présidents et secrétaires des chambres syndicales.

» 6° Dons aux Crèches de la ville.

» Distribution des secours aux familles nécessiteuses par les soins du Comité.

» L'importance des secours à affecter à chacun des articles ci-dessus sera déterminée ultérieurement.

» Pour le Comité, le Secrétaire,
» Alfred Cardon. »

Un noyé a été retiré du canal, samedi soir, à deux cents mètres en aval du pont du Beau-Chêne. Le cadavre parait avoir séjourné dans l'eau pendant 5 à 6 semaines. Il est vêtu d'un paletot de velours marron, d'un gilet et d'un pantalon de même couleur, on a trouvé dans les poches un mouchoir à carreaux bleus et blancs, un miroir et un tranchet de cordonnier. Le corps ne porte aucune trace de contusion. Il est dans un état de décomposition qui rendra sa reconnaissance difficile.

Nouveaux détails. — L'identité du noyé a été reconnue. C'est un jeune homme de 16 ans, Arthur Hennion, demeurant au pont de Neuville à Tourcoing. On ne l'avait plus revu depuis le 4 février. Arthur Hennion ne jouissait pas, parait-il, de toutes ses facultes.

Un noyé. — L'éclusier Cohin a retiré du canal, vers neuf heures du matin, entre l'écluse du Calvaire et le pont du Sacré-Cœur, le cadavre d'un jeune homme, paraissant âgé de dix-huit à vingt ans. Le corps est dans un état de putréfaction fort avancé; il semble avoir séjourné un bon mois dans l'eau. On a transporté le noyé à la Morgue de l'Hôtel-Dieu, où il n'a pas encore été reconnu. On

---

FEUILLETON DU 8 MARS 1887. — 3 —

LE CONTUMAX

Par Raoul DE NAVERY

I

La Banque des Gueux

— Monsieur, dit-il en acceptant avec une politesse affable le fauteuil ciré que lui avançait le Banquier des Gueux, il a été publié sur votre établissement dans un journal très répandu, le *Nouvelliste parisien*, un article fort intéressant. Je l'ai lu avec d'autant plus de curiosité que les questions sociales font l'objet de mes préoccupations et de mes études. La fabrique que je dirige me met en rapports constants avec les ouvriers qui deviennent si facilement des pauvres dans les temps de maladies et de chomage. On affirme que si vous vivez de cet établissement de prêt, vous n'y faites pas fortune; et voilà ce qui m'attire vers vous. Pour vous contenter d'un gain modeste, et vous livrer à un travail constant, il faut que vous aimiez les classes laborieuses.

— Oui, monsieur, je les aime, répondit le père Zug, car j'ai souffert à mes heures, et mon humble trafic me rapproche des indigents du quartier. Tous ne sont pas bons, très peu sont mauvais. Bien des têtes s'égarent sans que les cœurs se pervertissent. On trouverait dans certaines familles d'admirables traits de dévouement conjugal et d'amour maternel; ce qui n'empêche pas à côté de découvrir des monstruosités écœurantes ... Ce matin seulement j'ai reçu le *Nouvelliste Parisien* et lu l'article de M. Picauville... Un de ses amis, M. Lesueur, vient de dessiner ce matin ce pandémonium où tant de choses bizarres et hétéroclites se donnent rendez-vous... A une patère vous voyez un habit d'académicien, à celle-là un chapeau de général ; un pauvre voile de communiante est enfermé dans cette boite ; le livre dont la lecture perdit une jeune fille frôle le bouquet qu'elle portait à son dernier bal. Si ces loques parlaient, monsieur, quel roman ne raconteraient-elles pas ! chacun de ces haillons a son histoire, sinistre et touchante.

— J'en suis convaincu, monsieur...

— Ne vous gênez pas, allez ! dites : le père Zug, comme tout le monde.

— Peut être l'histoire de celui qui se fait appeler le père Zug serait-elle plus curieuse encore que celle de son magasin...

— Je ne dis pas, monsieur ! l'homme est vieux une guenille ! guenille à laquelle lui-même n'attache pas grande importance.

Le visiteur se leva et trois fois il parcourut le grenier, étudiant les détails de ce Mont-de-Piété bizarre, revenant de temps à autre vers le père Zug pour lui demander un renseignement, une explication.

Tout à coup ses regards se fixèrent sur une palette de porcelaine pendue à un clou avec une boite à couleurs et une poignée de pinceaux. Ces objets qui criaient la misère de leur propriétaire, après avoir peut-être été l'objet de tant d'espérances, fixèrent plus que tous les autres l'attention du curieux.

— Qui a engagé cette palette, père Zug ? demanda-t-il.

— Je trouverai le nom tout à l'heure... Je me souviens que c'est une jeune fille blonde, très pâle, d'une beauté rare, à peine couverte par un temps froid. Elle avait honte d'engager cette boite et cette palette, et répondit à mes questions : « Que voulez-vous, monsieur, je suis sans travail ! » Je lui remis trente sous elle partit avec un sourire navré.

— Son nom, son adresse, père Zug ?

— Puisque vous êtes à côté de la porte, ayez donc, monsieur, l'obligeance de me dire le numéro.

— Deux cent quinze.

Zug prit un registre, en tourna rapidement les feuillets, et lut : Any Darien, rue Paradis-Poissonnière, 34... l'engagement est daté d'avant-hier.

— Pauvre fille ! murmura le visiteur, peut-être possède-t-elle du talent ! Belle, pauvre, et toute jeune ! Je puis la sauver, du moins, celle-là ! Ma fabrique lui procurera du travail...

— Dois-je vous transcrire l'adresse, monsieur ? demanda le père Zug.

— S'il vous plait...Je vous remercie...Mais ce n'est pas seulement à cette enfant qu'il faudrait venir en aide... Une idée, père Zug... Je vous achète votre banque, vous continuerez à la gérer ; et chaque mois, lors du dégagement des objets, vous me rendrez un compte exacte de la situation de vos clients. Quand vous les jugerez trop pauvres pour rendre le prêt, nous restituerons ce qui fut engagé ; le plus souvent on y joindra une aumône... Que ma visite soit au moins utile à tous ceux qui vous laissèrent ces misérables choses. Tout sera rendu, tout ! Vous voudrez bien m'apporter vos livres demain, je règlerai le prix des prêts...A partir de ce jour, en qualité de gérant de la Banque, vous recevrez deux cents francs par mois.

—Vous êtes donc bien riche, monsieur, pour vous montrer si généreux.

— Je me nomme Samuel Dupont.

— Le fabricant de porcelaine de la rue Paradis-Poissonnière ?

— Vous me connaissez ?

— Qui ne vous connait point à Paris. Ah ! si tous les patrons vous ressemblaient

— Ajoutez, père Zug : si tous les ouvriers ressemblaient aux miens ! Je ne dis point qu'ils sont parfaits, mais ils valent certainement beaucoup mieux que la plupart des travailleurs... Quand je songe que parmi eux quelques-uns peut-être sont descendus à ce degré de misère ! Ce n'est point une banque de prêts que je devrais agrandir mais fonder un village, afin que tous ceux qui travaillent pour moi puissent au moins se dire heureux J'emporte la palette de Mlle Any ; elle lui sera rendue, et jamais plus cette malheureuse enfant ne sera réduite à l'obligation d'engager ses instruments de travail. Au revoir, monsieur Zug ; nous nous verrons souvent désormais, et, je l'espère, à notre satisfaction mutuelle.

Le fabricant tendit la main au bonhomme, descendit l'escalier, et reprit à pied le chemin de sa fabrique.

II

Le roi du quartier

Aucune popularité n'était mieux établie dans le quartier Poissonnière que celle de Samuel Dupont. Il la devait moins à sa haute fortune, à la perfection des œuvres sortant de sa maison, à ses succès chaque fois qu'une exposition européenne groupait les grandes industries, qu'à la largeur de ses vues commerciales, à sa constante recherche des procédés nouveaux, et surtout à la générosité sans bornes dont il donnait chaque jour des preuve à l'égard de ses ouvriers. Pour ceux-ci on pouvait dire qu'il se montrait véritablement paternel. L'élévation des salaires était le moindre des avantages présentés par sa maison. Ceux qui travaillaient sous ses ordres savaient avec quelle affectueuse équité il réglait les affaires d'intérêt. Cette bonté pourtant n'excluait point une certaine sévérité ; il se montrait souvent presque dur à l'égard de ceux qui retombaient dans une seconde faute. Il compatissait à la faiblesse humaine, faisait la part de l'entrainement et de l'exemple, et pardonnait avec une indulgence compatissante un premier manquement, à la condition, toutefois, qu'il fût la suite de l'entrainement irréfléchi, et non pas le résultat d'une habitude de conduite. Samuel Dupont ne souffrait jamais dans sa maison d'hommes discutant avec âpreté les questions sociales, appartenant à des sociétés formulant des revendications, fréquentant les clubs, et lisant ces feuilles qui jettent dans l'âme du travailleur des ferments dangereux. Non point qu'il fût ennemi de l'instruction : il avait créé une école du soir à laquelle assistaient un certain nombre de jeunes gens de la maison, et leur faisait donner gratuitement des leçons de dessin et de modelage ; mais il redoutait que, sous le nom d'améliorations possibles et nécessaires, on troublât des intelligences souvent bornées, d'autant plus aisées à séduire que les arguments employés paraissaient désintéressés et spécieux. S'il jugeait libres toutes les opinions politiques, à la condition qu'elles respectassent toutes les lois et tous les devoirs, il en interdisait la discussion. Plus de trois cents ouvriers se pressaient dans cette fabrique : modeleurs, mouleurs, cuiseurs, peintres, emballeurs. C'était dans cette vaste maison haute de cinq étages, et dont les caves avaient des profondeurs de dessous de théâtre, une vie exubérante, joyeuse, exempte de querelles, vibrante souvent de jeunesse expansive. Entre les robustes garçons et les jolies filles que rapprochaient les exigences du travail, les relations devenaient cordiales et faciles. De temps à autre un ouvrier passait sous le sien le bras d'une brunisseuse, et demandait au patron un moment d'audience et lui annonçait qu'il allait entrer en ménage. Samuel Dupont, souriait, approuvait, s'engageait à offrir sa toilette à la mariée, à payer un repas de noces de vingt couverts qui se donnait dans une salle de travail, afin d'éviter les dangers du cabaret, puis, de temps à autre, il s'informait de la situation des nouveaux époux, servant de parrain aux enfants, créant entre lui et ceux qui l'approchaient des liens de parenté morale, les faisant siens par une adoption croissante, multipliant le nombre de ceux que les Romains appelaient jadis leurs « clients ».

Les bienfaits de Samuel Dupont ne se bornaient pas à ceux qu'il répandait sur ses ouvriers, cette bonté débordait sur le quartier tout entier. Tout malheur atteignant une famille trouvait un écho et une consolation à la grande fabrique.

Raoul de Navery

(*A suivre*)